

ENGAGEMENT DE CONSTITUER UNE ASSOCIATION SYNDICALE

Je soussigné, Monsieur Christophe ROUSSELLE, représentant la société SAS TRIUMVIRAT FINANCES, dont le siège est situé 4, Place de la République à CAEN (14 000).

Agissant en ma qualité de demandeur de permis d'aménager du terrain cadastré section AM n°195 et 201 et section AT n°561 pour la création du lotissement dénommé « Le Parc François d'Aguesseau », sis Chemins des Bruzettes et des Frémonts à TROUVILLE-SUR-MER (14 360).

M'engage conformément aux dispositions de l'article R. 442-7 du Code de l'Urbanisme, à constituer une association syndicale des acquéreurs de lots à laquelle seront dévolus la propriété, la gestion, l'entretien des terrains et équipements communs jusqu'au transfert éventuel dans le domaine public.

Observation(s) :

Dans le cas où la signature d'une convention entre la commune de TROUVILLE-SUR-MER et le lotisseur, ayant pour objet la rétrocession par le lotisseur à la collectivité publique concernée, des espaces et équipements communs, le présent engagement deviendrait sans objet.

Fait à CAEN,

Le 3 octobre 2024,

Le Maître d'Ouvrage,

